

LE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

Pour régler votre cotisation 2021 par prélèvement automatique

- ➔ Complétez le coupon ci-dessous
- ➔ Envoyez-le accompagné d'un **RIB**
à :

ANGAK
8 rue de PERIOLE
BP 85817
31505 TOULOUSE cedex

Vous recevrez en retour un MANDAT de
PRELEVEMENT SEPA à nous renvoyer **signé**

Pour demander le prélèvement
pour 2021 : nous
retourner le coupon
impérativement avant le
20/01/2021

La cotisation sera prélevée en 2 fois

Chaque année les échéances sont les
suivantes :

- ▶ le 28 février
- ▶ le 30 juin

Les factures vous sont adressées avec la
mention « prélèvement »

IMPORTANT :
n'oubliez pas de nous adresser un
nouveau RIB en cas de changement
de coordonnées bancaires

AUTORISATION DE PRELEVEMENT pour 2021

Numéro Emetteur

ANGAK 317632

Je soussigné(e) :

NOM **Prénom** **N° adhérent**

Souhaite recevoir un mandat de prélèvement SEPA de l'ANGAK afin que cette dernière
puisse réaliser les prélèvements de ma cotisation sur mon compte bancaire.

Date

Signature



n'oubliez pas de joindre 1 RIB